



Déclaration liminaire

CDEN 2nd degré

1^{er} avril 2021

Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

À l'issue de la présentation des DGH dans les collèges et lycées de Haute Garonne, nous, les représentants FCPE 31 des parents d'élèves, constatons une fois de plus que les moyens accordés dans les établissements du département ne sont pas à la hauteur des besoins constatés.

Ils le sont d'autant moins que les conséquences de la pandémie depuis mars 2020 en terme éducatif, ont accru considérablement ces besoins et ont mis le doigt sur un nécessaire accompagnement renforcé des enfants dans leur scolarité malmenée, et ce à tous niveaux de classe jusqu'au passage dans le supérieur, lequel s'annonce, malheureusement encore cette année, comme devant être dramatique.

Nous avons déjà tiré la sonnette d'alarme à l'annonce des DGH 2020/2021, sans succès, et nous constatons que les propositions sur la rentrée 2021 ne tiennent absolument pas compte de la situation exceptionnelle dans laquelle nous nous débattons tous, et que les seuls calculs qui sont effectués par les services de l'Éducation nationale le sont sur la base de la simple progression d'effectifs, hors de tout contexte pandémique.

Nous sommes d'autant plus déçus par cet acharnement à l'immobilisme, que malgré nos demandes pressantes de renforcement des moyens pour la rentrée 2020/2021, le ministère de l'Éducation nationale a rendu des centaines de millions d'euros au budget général de l'État en fin 2020 !

Vous savez pourtant que la période difficile que nous traversons nécessite un accompagnement renforcé et constant de nos enfants afin qu'ils ne décrochent pas et qu'ils se préparent efficacement et sans stress à leurs échéances respectives de fin d'année ; or vous ne leur proposez que des consignes de bienveillance à inscrire dans leurs bulletins scolaires.

Vous savez pourtant que ce renforcement est particulièrement prégnant dans les établissements REP ou REP+ où sont constatés les plus grands risques de décrochage ; or ils sont traités comme les autres et subissent également une baisse de leurs moyens.

Vous savez pourtant que les élèves à besoins particuliers avec une notification MDPH d'accompagnement humain sont en manque cruel d'AESH mettant en situation d'échec ces enfants mais également l'ensemble de la classe. D'autant plus que la mise en place des PIAL, loin d'être la solution, va aggraver le suivi et l'accompagnement de ces enfants.

Doit-on continuer cet inventaire avec le manque de moyens en CPE, AED, personnel médical et paramédical, psychologue scolaire conseiller.re en orientation, assistantes sociales, personnel administratif... ?

Aussi, nous, parents d'élèves de la FCPE 31, demandons à ce que les moyens qui sont accordés pour la rentrée de 2021 tiennent compte du contexte exceptionnel dans lequel nous nous efforçons d'accompagner au mieux nos enfants, et soient abondés *a minima* de 10% par rapport à la proposition actuelle.

